

FLÉCHISSEMENT DE L'EMPLOI

POUR LES SORTANTS D'APPRENTISSAGE

Au 1^{er} février 2004, sept mois après la fin du contrat d'apprentissage, 63 % des jeunes sont salariés en Bourgogne. Ils étaient 69 % dans ce cas l'année précédente. Le fléchissement de l'activité économique observé depuis deux ans entraîne une diminution générale de l'embauche et une augmentation du chômage. Les modalités d'entrée dans la vie active des anciens apprentis se différencient selon le genre, le métier appris, le diplôme préparé, l'entreprise de formation. Ainsi, le marché du travail est moins favorable pour les jeunes filles : par comparaison à la population masculine, leur risque de chômage est plus fort, leur salaire inférieur et les contrats à temps partiel plus fréquents. De plus, le retournement de la conjoncture touche sévèrement les jeunes les moins diplômés et notamment les sortantes de niveau V. Plus vulnérables, elles sont aussi nombreuses au chômage qu'en emploi après un CAP ou un BEP.

Ces disparités s'expliquent en partie par les formations suivies qui conduisent les apprentis vers des espaces professionnels distincts. Représentant le tiers des effectifs, les jeunes filles sont surtout présentes dans les spécialités de la vente, la coiffure, l'hôtellerie-restauration, et sont davantage exposées à la précarité et à la concurrence pour ces métiers de service. Alors que les jeunes gens se dirigent vers les professions du bâtiment, de la mécanique et de l'électricité, plus porteuses en termes d'embauche et de rémunération. Cette insertion typée selon la spécialité renvoie également à des différences de modes sectoriels de gestion de la main-d'œuvre par le système productif. Traditionnellement, l'apprentissage est associé à la petite entreprise et à l'artisanat. De fait, certains employeurs restent attachés à la notion de métier, à la transmission par compagnonnage des savoirs, savoir-faire et savoir être. D'autres ont tendance à conclure de nouveaux contrats d'apprentissage, faute de recruter sous contrat de droit commun les apprentis récemment formés. Quelques-uns, enfin, font précéder l'embauche définitive d'un contrat de qualification.

▲ Repères

Issu du compagnonnage, l'apprentissage a pour objectif l'acquisition d'une qualification par alternance, sanctionnée par un diplôme. Le jeune, âgé de seize à vingt-cinq ans, signe un contrat de travail de type particulier pour une durée d'un à trois ans (le plus souvent deux ans). La formation est dispensée entre l'entreprise et le centre de formation d'apprentis (CFA). Plus de cent métiers sont enseignés. À la rentrée 2003, près de 11 300 jeunes sont apprentis en Bourgogne, représentant ainsi le tiers des

effectifs du second degré professionnel. La moitié d'entre eux préparent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 20 % se trouvent dans des sections de brevet d'études professionnelles (BEP). Environ 30 % des inscrits suivent une formation égale ou supérieure aux baccalauréats et brevets professionnels. Cette répartition ressemble à celle observée au niveau France entière, avec davantage de jeunes en formation agricole et une part plus faible dans l'enseignement supérieur.

L'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) est le seul dispositif qui renseigne tous les ans sur leur devenir sur le marché du travail au plan national et régional. Cette note présente les situations des jeunes au 1^{er} février 2004 et a été réalisée par Christine Guégnard (Céreq-Iredu/CNRS) et Christine Lecrenais (Service statistique académique). L'enquête IPA a pu être effectuée grâce à la collaboration des Directeurs de centres de formation d'apprentis et du Service statistique académique.

Avril 2005

► **Sept mois après l'apprentissage,
63 % de jeunes en emploi**

En 2003, près de 3 800 jeunes ont terminé leur dernière année d'apprentissage pour accéder au marché du travail. Que deviennent-ils ? Tous niveaux confondus, 63 % des sortants occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) en février 2004 et 25 % en recherchent un. Certains bénéficient de contrats de qualification (4 %), d'autres sont en stage (3 %) ou en emploi-jeune (2 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (3 % se déclarent inactifs).

Depuis deux ans, les jeunes subissent les effets de la stagnation de l'activité économique. **Quel que soit le diplôme préparé, le chômage progresse : il touche le tiers des filles et le quart des garçons au 1^{er} février 2004.** Ces jeunes connaissent des situations professionnelles moins favorables que pour les sortants de l'an passé. Néanmoins, la part de jeunes embauchés sur des contrats à durée indéterminée demeure identique du fait d'un maintien important dans l'entreprise formatrice (37 % contre 33 % en 2003). Les maîtres d'apprentissage retiennent 40 % des anciens apprentis et 32 % des anciennes apprenties. Ainsi, au moment de l'enquête, 42 % des jeunes gens et 37 % des jeunes filles obtiennent un emploi stable. Par ailleurs, le travail à temps partiel concerne davantage la population active féminine (22 % pour à peine 4 % des jeunes hommes).

La qualification demeure un atout et l'embauche augmente avec l'élévation du niveau de formation. Les sortants de brevet professionnel qui ont terminé un brevet professionnel, se distinguent nettement par une insertion rapide : les deux tiers sont employés sur des postes stables. Les jeunes issus de BTS résistent également sur ce marché du travail perturbé, avec 71 % de salariés pour les filles comme pour les garçons.

Situation des garçons en février 2004

| (en %) | CAP | BEP | Bac Pro | BP | BTS | Ensemble |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Emploi salarié | 59 | 64 | 75 | 83 | 72 | 66 |
| Contrat qualification | 3 | 6 | 6 | 2 | 4 | 4 |
| Autre mesure | 6 | 4 | 2 | 8 | 4 | 5 |
| Chômage | 29 | 23 | 13 | 5 | 16 | 22 |
| Inactivité | 3 | 2 | 4 | 1 | 3 | 3 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Effectifs sortants | 1 209 | 463 | 349 | 164 | 198 | 2 655 |

Lecture : parmi les 1209 sortants en juin 2003 d'une année terminale de CAP, 59 % ont un emploi, 3 % un contrat de qualification, 29 % sont au chômage... au 1^{er} février 2004.

Source : enquête IPA 2004, Rectorat.

► **Difficultés d'insertion pour les apprenties
à l'issue du BEP**

La concentration des apprenties dans quelques spécialités accentue la concurrence et accroît les difficultés des jeunes filles faiblement qualifiées. **Leur situation après un BEP s'est sévèrement dégradée** avec une forte baisse des embauches (de 58 % en février 2003 à 45 %). Et seulement 16 % d'entre elles sont engagées dans l'entreprise d'apprentissage. La plus grande vulnérabilité n'est plus l'apanage des sortantes de CAP. Comme elles, les titulaires de BEP sont aussi nombreuses au chômage qu'en emploi sept mois après avoir quitté le CFA.

Les petites entreprises sont les employeurs privilégiés avec deux secteurs prépondérants, le bâtiment et le commerce. Environ 60 % des filles et 48 % des garçons sont recrutés dans des établissements de moins de dix salariés. Les jeunes exercent leur activité principalement en Bourgogne, 79 % travaillent dans la région. Pour un temps plein, **le salaire net mensuel féminin n'a pas évolué** depuis 2003 : il est toujours de 1 000 € en février 2004. En revanche, la rémunération s'établit à 1 090 € pour la population masculine, soit 70 € de plus que l'an dernier.

Situation des filles en février 2004

| (en %) | CAP | BEP | BP | BTS | Ensemble |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Emploi salarié | 40 | 45 | 92 | 71 | 57 |
| Contrat qualification | 8 | 2 | - | 4 | 5 |
| Autre mesure | 6 | 3 | 1 | 5 | 2 |
| Chômage | 42 | 45 | 7 | 19 | 32 |
| Inactivité | 4 | 5 | - | 1 | 4 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Effectifs sortants | 448 | 250 | 185 | 150 | 1 158 |

Source : enquête IPA 2004, Rectorat.

Le quart des anciennes apprenties trouvent un emploi dans les entreprises du commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs d'activité : l'enseignement et la santé (20 %), l'hôtellerie-restauration (17 %), les services aux particuliers (15 %), les industries agroalimentaires (7 %)... Si les entreprises de la construction embauchent le tiers des jeunes gens, d'autres secteurs attirent ces anciens apprentis : les industries agroalimentaires (14 %), la mécanique, l'électricité ou la métallurgie (13 %), le commerce et la réparation automobile (13 %), l'agriculture (9 %), les hôtels et restaurants (9 %)...

▲ Des parcours différenciés selon les métiers

Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des itinéraires différenciés selon les spécialités suivies. Ainsi, les formés dans les métiers du **bâtiment** paraissent avantagés avec un accès rapide à un emploi stable. Ils se distinguent par un taux d'embauche important chez le maître d'apprentissage (53 % contre 37 % en moyenne), et un chômage relativement faible. Ils travaillent souvent dans des petites entreprises, essentiellement dans la construction (87 %), secteur où le manque de main-d'œuvre est signalé par nombre de professionnels.

En revanche, après une formation du **commerce**, les jeunes sont les plus exposés aux risques de chômage et de précarité : 40 % cherchent du travail et seulement 49 % sont salariés. **Cette filière accuse la plus forte chute du taux d'emploi** (- 11 points par rapport à 2003). La concurrence avec les formations générales et techniques de niveau supérieur pour les professions de la vente s'effectue au détriment des jeunes de niveau V. Environ 21 % des filles demeurent dans l'entreprise d'apprentissage contre 32 % pour l'ensemble des apprenties. Plus de 60 % des recrutements, qui se caractérisent par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel, se trouvent dans le commerce.

De même, la situation apparaît peu favorable pour les sortants du domaine de l'**hôtellerie-restauration**. Les jeunes quittent majoritairement leur maître d'apprentissage et se retrouvent nombreux à la recherche d'un emploi (35 %). Près de 40 % sont embauchés à durée indéterminée principalement dans les hôtels, cafés, restaurants. Les difficultés de recrutement de ce secteur d'activité ne s'expliquent pas par l'insuffisance

du nombre de formés ou un désintérêt des jeunes. À l'issue de leur apprentissage, les filles connaissent une entrée dans la vie active précaire : le quart d'entre elles sont à temps partiel et 38 % se déclarent au chômage.

Les jeunes de la filière **métallurgie** se distinguent de l'ensemble des apprentis par de nombreuses missions d'intérim (23 % contre 7 %), des recrutements importants dans des entreprises de plus grande taille, une meilleure rémunération. Les deux tiers sont salariés, travaillant principalement dans l'industrie mécanique, l'électricité, la métallurgie (50 %).

Les anciens apprentis de la réparation **automobile** se retrouvent toujours dans une situation médiane. Près de 65 % obtiennent un emploi et 40 % sont engagés dans l'entreprise où s'est déroulée leur formation. La moitié des embauches s'effectuent dans le commerce et la réparation automobile, secteur d'activité à dominante artisanale, et 21 % dans l'industrie.

Les conditions d'insertion des jeunes à la sortie des spécialités de l'**agroalimentaire** (boucher, charcutier, pâtissier...) se rapprochent également de l'ensemble des apprentis avec 66 % de salariés et 25 % de chômeurs. La plupart sont employés dans les petites entreprises de l'alimentation comme les boulangeries, pâtisseries... ou la grande distribution.

Le devenir professionnel des sortants des formations de l'**agriculture** est différent. Modérément embauchés par leur maître d'apprentissage, le tiers d'entre eux travaillent sur des contrats à durée indéterminée. Ils exercent leur activité dans l'agriculture souvent dans des entreprises de moins de dix salariés. Leur chômage reste en dessous de la moyenne, dû au nombre de jeunes en stage (6 %) ou en inactivité (7 %).

Comparaison selon divers indicateurs

| (en %) | Emploi | Contrat à durée indéterminée | Maintien dans l'entreprise | Salaire net médian | Temps partiel | Entreprises de moins de dix salariés | Chômage | Effectif | Part des filles |
|-----------------|-----------|------------------------------|----------------------------|--------------------|---------------|--------------------------------------|-----------|--------------|-----------------|
| Agriculture | 60 | 33 | 33 | 1 000 € | 9 | 64 | 21 | 378 | 19 % |
| Agroalimentaire | 66 | 48 | 36 | 1 043 € | 6 | 57 | 25 | 390 | 19 % |
| Automobile | 65 | 47 | 40 | 1 035 € | 4 | 50 | 24 | 447 | - |
| Métallurgie | 65 | 24 | 35 | 1 200 € | 5 | 23 | 22 | 365 | 4 % |
| Bâtiment | 72 | 54 | 53 | 1 100 € | 3 | 55 | 16 | 574 | - |
| Commerce | 49 | 32 | 23 | 963 € | 29 | 43 | 40 | 486 | 82 % |
| Hôtellerie | 57 | 40 | 22 | 1 004 € | 15 | 53 | 35 | 406 | 54 % |
| Coiffure | 55 | 45 | 55 | 947 € | 14 | 91 | 19 | 144 | 98 % |
| Pharmacie | 94 | 74 | 56 | 1 050 € | 5 | 75 | 6 | 137 | 92 % |
| Ensemble | 63 | 41 | 37 | 1 050 € | 9 | 51 | 25 | 3 827 | 30 % |
| Filles | 57 | 42 | 32 | 1 000 € | 22 | 60 | 32 | 1 158 | - |
| Garçons | 66 | 37 | 40 | 1 090 € | 4 | 48 | 22 | 2 655 | - |

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture, 60 % des sortants ont un emploi salarié dont 33 % à durée indéterminée, 33 % restent dans l'entreprise d'apprentissage... et 21 % sont au chômage au 1^{er} février 2004.

Source : enquête IPA 2004, Rectorat.

Les jeunes formés aux métiers de la **coiffure** présentent une situation particulière. Leur taux d'emploi est relativement faible du fait d'un recours important aux contrats de qualification (24 % contre 4 % en moyenne). La réussite au CAP leur permet d'être employés sur des contrats à durée indéterminée ou de qualification afin de préparer le brevet professionnel nécessaire pour s'installer à son compte. Près de 20 % sont néanmoins au chômage dès la sortie du centre de formation. Une différenciation s'observe entre certains jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion, et d'autres qui connaissent des possibilités d'embauche durable.

Outre un taux de maintien élevé dans l'entreprise (56 %), le trait dominant des itinéraires professionnels des employés de **pharmacie** est la stabilité des emplois trouvés généralement dans des établissements de moins de dix salariés. À l'issue de ce brevet professionnel de préparateur, très peu se trouvent au chômage.

Du fait de l'hétérogénéité de cette population au regard du niveau scolaire d'origine, du métier appris, de

l'établissement d'accueil..., les parcours de ces jeunes gens et jeunes filles se diversifient sur le marché du travail, une fois l'apprentissage terminé. Leur devenir professionnel dépend en premier lieu de l'embauche éventuelle au sein de l'entreprise de formation. L'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis donne ainsi un aperçu de la variété et de l'inégalité des modalités d'entrée dans la vie active des jeunes de Bourgogne.

Trouver un emploi après un CAP ou un BEP, tel est le problème qui se pose à de nombreuses jeunes filles fortement concurrencées par les sortantes de niveaux plus élevés ou de formations générales. Quelles vont être leurs trajectoires durant ces prochaines années ? Quelle sera la situation pour les prochaines cohortes d'apprenties ? Quel est l'avantage de l'apprentissage en termes d'insertion ? Ces questions soulignent l'intérêt de connaître chaque année les premiers pas des jeunes dans le monde du travail et leur cheminement professionnel. ◀

Note technique

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des années terminales des centres de formation d'apprentis, y compris agricoles. L'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis est pilotée par le ministère de l'Éducation nationale et réalisée avec l'appui des centres de formation d'apprentis. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque apprenti qui a quitté le CFA et qui ne poursuit pas d'études. Dans l'académie de Dijon, 30 centres, dont 9 agricoles, ont participé à l'enquête de février 2004. Près de 4 400 apprentis ont été interrogés et 2 200 ont répondu. Le taux de réponse brut des jeunes est de 49 %, augmentant avec le niveau d'études (de 42 % pour les sortants des terminales de CAP, à 55 % pour les jeunes issus de BTS). Un système de pondération permet de compenser les non-réponses.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : anciens apprentis, diplômés ou non, ne poursuivant pas d'études à temps plein ;
- **emploi salarié** (emploi non aidé) : jeunes salariés (contrats à durée indéterminée, déterminée ou intérim), installés à leur compte, aides familiaux ;
- **mesure** (emploi aidé) : jeunes bénéficiaires de contrats emploi-jeune, emploi-solidarité, de qualification, d'adaptation, de stages ;
- **chômage** : jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher.

Sigles

| | |
|---------|----------------------------------|
| Bac Pro | Baccalauréat professionnel |
| BEP | Brevet d'études professionnelles |
| BP | Brevet professionnel |
| BTS | Brevet de technicien supérieur |

| | |
|-------|--|
| CAP | Certificat d'aptitude professionnelle |
| Céreq | Centre d'études et de recherches sur les qualifications |
| CFA | Centre de formation d'apprentis |
| Iredu | Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation |
| IPA | Insertion professionnelle des apprentis |

Pour en savoir plus

- « Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi », *Insee Première*, n° 1009, mars 2005.
- « Génération 2001. S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade », *Bref*, n° 214, Céreq, décembre 2004.
- « Forte baisse de l'emploi des sortants de lycée et d'apprentissage », *Note d'information*, n° 04.21, Direction de l'évaluation et de la prospective, août 2004.
- « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé », *Bref*, n° 206, Céreq, mars 2004.